Image not found or type unknown

Repos consécutif - travail d'écran

Par **PhilippeTravail**, le **07/12/2018** à **11:55**

Bonjour,

Les médecins recommandent un repos consécutif de plusieurs mois sans travail avec écran d'ordinateur afin de récupérer la santé des yeux. Ce temps, afin d'être le plus propice à la récupération, sera passé loin de la ville, en nature.
Quels dispositifs la loi prévoit-elle ? Congé maladie / congé sans soldes / sabbatique... ?
Quelles sont les implications ?

Merci.
Cordialement.

Par **morobar**, le **07/12/2018** à **18:55**

Bonjour,
La loi ne prévoit rien de spécial.
Soit vous êtes Vous arrêt de travail, soit en congés Payés, sabbatiques ou sans solde, soit en voilier faire le tour du monde.
Il n'existe pas de cure de repos à la campagne pour les yeux fatigués.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés